

# COMMENT CRÉER SON ENTREPRISE INDIVIDUELLE ?

QIIRO vous délivre les 5 étapes clés de la création d'une entreprise individuelle

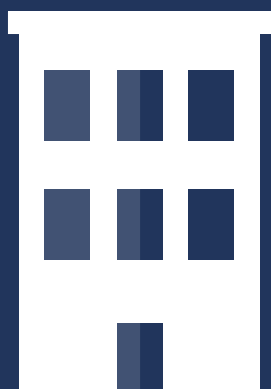
## VÉRIFIEZ QUE VOUS REMPLISSEZ LES CONDITIONS

1

- Être majeur et détenir la pleine possession de ses droits
- Nationalité française ou autorisation administrative
- Pas de condamnation d'interdiction d'exercer l'activité
- Pas d'exercice d'une profession ou mandat incompatible



## 2 ÉTABLISSEZ LE SIÈGE SOCIAL & LE NOM COMMERCIAL



Établissez votre **SIÈGE SOCIAL** :

- À votre domicile
- Local spécifique à louer
  - > bail commercial
  - > bail professionnel
- Local spécifique à acheter

**NOM COMMERCIAL** à choisir et protéger si besoin

## EFFECTUER LES FORMALITÉS NÉCESSAIRES

3

En ligne ou sur place au Centre de Formalités des Entreprises en fonction de l'activité :

- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre des métiers et de l'artisanat
- Urssaf
- Chambre d'agriculture



## 4 TROUVEZ LE RÉGIME FISCAL ET SOCIAL ADAPTÉ

**RÉGIME FISCAL** : en fonction de votre chiffre d'affaires :

- Régime de la microentreprise
- Régime réel simplifié
- Régime réel

**RÉGIME SOCIAL** : Régime du travailleur non salarié affilié à la Sécurité sociale des indépendants



## PRENEZ CONSCIENCE DES RISQUES

5

- Responsabilité totale sur biens personnels et professionnels
- Utilité d'une déclaration notariée d'insaisissabilité des biens fonciers non professionnels



QIIRO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE INDIVIDUELLE ! CHOIX DE LA BONNE FORME JURIDIQUE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES....N'ATTENDEZ PLUS, REJOIGNEZ NOUS !

QIIRO

qiiro.eu